



Commune de  
**Bourg-en-Lavaux**

**MUNICIPALITE**

Rte de Lausanne 2  
Case Postale 112  
1096 Cully

T 021 821 04 14  
F 021 821 04 00  
info@b-e-l.ch  
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

**COMMUNICATION N° 06/2018**

**Décompte des travaux du préavis n° 01/2016**

**Remplacement de conduite de distribution d'eau  
potable et de défense incendie sur le tronçon**

**Chemin des Colombaires-Giratoire de la gare Cully**



**LAVAUX**  
VIGNOBLE  
EN TERRASSES



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses  
inscrit sur la Liste  
du patrimoine mondial  
en 2007



Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

### **Rappel des faits**

Pour permettre l'alimentation en eau sous pression et la défense incendie nécessaires aux aménagements prévus sur le plateau de la gare, une adaptation du réseau de distribution était requise. Dans ce cadre, le préavis 01/2016 concernait le remplacement du tronçon entre l'entrée du chemin des Colombaires et le giratoire de la gare, soit sur une portion de la partie inférieure de la route de la Corniche.

### **Décompte des travaux**

#### **Compte d'investissement**

	Montant
Crédit d'investissement voté	250'600.00
Subvention estimée selon préavis	30'000.00
<b>Investissement net voté</b>	<b>220'600.00</b>

Génie civil	131'642.60
Appareillage	55'248.12
Honoraires	35'695.50
<b>Coût total des travaux</b>	<b>222'586.22</b>
Subvention ECA	32'225.00
<b>Investissement net total</b>	<b>190'361.22</b>

Différence au crédit d'investissement	-30'238.78
---------------------------------------	------------

-12.1%

#### **Comptes de fonctionnement**

Chapitre	<b>811</b>
Durée de l'amortissement	30
Années début d'amortissement	2018
Année de bouclage du préavis	2018
Taux d'intérêts au 31.12.17	0.82%

Charge d'intérêts	1'566.67
Charge d'amortissement	6'400.00
<b>Charge de fonctionnement</b>	<b>7'966.67</b>



Nous vous remercions de prendre acte de la présente communication.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 10 septembre 2018

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti